

Séance publique du 2 mai 2006

Délibération n° 2006-3319

commission principale : déplacements et urbanisme

objet : **Désignation des représentant(e)s de la communauté urbaine de Lyon auprès de l'association Médialys**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 avril 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'association Médialys a pour objet "de faire concourir de concert les acteurs publics et privés participant à la vie du réseau transports en commun lyonnais (TCL), les organismes et personnalités se consacrant sur le territoire de la Communauté urbaine aux actions d'insertion et de retour vers l'emploi et les acteurs économiques et sociaux de ce territoire, notamment les entreprises, au renforcement du lien social et à l'insertion professionnelle des publics défavorisés par des actions conduites autour du réseau TCL".

Le conseil d'administration de cette association comprend deux représentants de la communauté urbaine de Lyon qu'il convient donc de désigner ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

Vu le résultat du scrutin ;

DELIBERE

Désigne messieurs Hubert Julien Laferrière et Bernard Sauzay en tant que représentants de la communauté urbaine de Lyon au sein du conseil d'administration de l'association Médialys.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,